

Motion du 1/03/2011

Les représentants des parents, des élèves et des personnels du CA du Collège La Justice de Cergy ont décidé de voter contre la DHG proposée.

Ce vote ne met pas en cause le travail effectué par M. le Principal, mais a pour but d'exprimer la grande inquiétude de la communauté éducative face à une politique de diminution systématique des moyens, conduisant inéluctablement à une dégradation de l'enseignement dispensé.

Ce sera le cas l'année prochaine avec la généralisation des horaires plancher, devenus insidieusement horaires officiels.

Ce sera également le cas avec la suppression de la classe de troisième d'Insertion. Cette mesure aura non seulement des conséquences dramatiques pour les élèves de quatrième en difficulté cette année, à qui cette chance ne sera plus offerte, mais également pour tous les élèves de troisième de l'année prochaine, qui se retrouveront dans des classes extrêmement hétérogènes. Les moyens horaires qui pourraient permettre du soutien ou des dédoublements ne figurent évidemment pas dans cette DHG.